

AMISEP -ADSAO Redon  
7 rue des Douves - 35 600 REDON  
T : 02 99 71 01 16  
Site internet : <https://www.amisep.fr>  
Responsable :  
Dominique PIROT (directeur pôle  
Accompagnement-Logement); Guillemette Rebours  
(Responsable de service Vitré) Marie SANS  
(responsable de service Rennes) Florent DOLO  
(responsable de service Redon)

#### Structure

Pension de famille Dominique Seigneur (AMISEP)  
Maisons Relais  
PAYS DE REDON



## Capacité

**Nb Places :** 18

## Public

**Public :** Hommes seuls, femmes seules, couples

**Accès mobilité réduite :** Non

**Accueil d'usagers avec chien :** Au cas par cas (pas de chiens)

## Hébergement

**Modalité Hébergement :** Les logements sont répartis sur 3 niveaux :  
T1 et T1bis de 27 à 35 m2. Ils sont équipés d'un lit, chevet, table et 4 chaises, kitchenette (plaques électriques et réfrigérateur), salle de bain (douche, vasque et toilette).

**Descriptif :** Un espace commun organisé autour du bureau d'accueil de la référente. Un salon et une cuisine. Une buanderie et un garage à 2 roues à la cave. Un jardin pris en charge par les résidents qui le souhaitent.

## Localisation géographique

**Situation de l'établissement :** 3 rue de la Bogue à Redon (02 99 72 97 74)

## Règles de fonctionnement

**Visite :** Selon le règlement de fonctionnement

**Absences :** Selon le règlement de fonctionnement

## Participation financière

**Caution :** Une caution d'un montant d'un mois de redevance

**Participation à l'hébergement :** 403 à 443 euros TCC

## Vie collective

**Ateliers et actions collectives :**

- Ateliers divers
- Une pause café quotidienne
- Sorties extérieures

## Prestations complémentaires et partenariats

**Autre partenariats :** Convention de partenariat avec le CMP de Redon

## Orientation

Demande à réaliser directement auprès de la structure (formulaire à compléter puis visite). Une commission statuera sur la demande.

## Remarque

1 hôte de maison présent en journée (modulations possibles selon les besoins)  
1 surveillant de nuit

## PHOTO

### Maison relais Montfort / Guichen

5 logements T3 à Guichen et 5 logements T3 à Montfort sur Meu, pour 20 résidents.  
Les logements sont meublés, les chambres sont individuelles. La salle de bain, la cuisine sont des lieux communs à partager par 2 résidents colocataires.  
Un logement T2 à Guichen et à Montfort sur Meu sert de bureau, de lieu de partage et de convivialité.



### Maison relais Yves Maldefont

14 appartements équipés d'une salle de bain et d'une kitchenette pouvant accueillir 37 personnes (hommes ou femmes).  
Un salon et une cuisine collective au RDC, un jardin extérieur favorisant les rencontres et les échanges.  
Services divers : une buanderie



### Maison relais Rende Prévert

21 appartements équipés d'une salle de bain et d'une kitchenette (hommes et femmes).  
Un salon et une cuisine collective au RDC, comme lieux de partage et de convivialité.  
Service divers : une buanderie, un local à vélo.



### Maison relais Dominique Segneur

18 appartements équipés d'une salle de bain et d'une kitchenette (hommes ou femmes).  
Un salon TV et une cuisine collective au RDC, comme lieux de partage et de convivialité, un jardin à cultiver.  
Services divers : une buanderie, un local à vélo



### Moyens

- Présence d'un travailleur social, référent de la maison relais, à l'écoute des résidents
- Des activités décidées en concertation avec les résidents
- Des espaces privés et collectifs pour habiter son logement sans s'isoler
- Des temps de rencontres et de sorties inter-maisons relais

### Modalités d'admission

- Visite de la Maison Relais
- Instruction de la demande par le référent social du demandeur
- Entretien d'admission
- Etude de la demande par la commission inter-Maisons Relais AIS 35
- Spécifique pour Rennes : Instruction possible d'une demande d'orientation par le référent social auprès de la Commission Louise Hebert CIDE de Rennes Métropole

### Quelques critères

- Avoir des revenus permettant une location, mais ne dépassant pas le plafond HLM
- NB : La redevance (oyer + charge) ouvre droit à l'APL de type Résidence, sauf à Montfort Guichen : APL de type Colocation
- Autonomie dans le logement et les gestes de la vie quotidienne
- Difficultés rencontrées conciliables avec le collectif
- Avoir un référent social extérieur à la structure

Depuis 1966, l'Association pour l'insertion Sociale milite et œuvre pour :

- réduire les inégalités sociales,
- permettre l'accès aux mêmes droits pour tous et
- développer le sens de la responsabilité de chacun.

L'AS 35 est une association loi 1901 qui s'adresse à toute personne en difficultés sociales, de logement ou d'insertion.

A partir de son projet, l'association a développé et propose différents établissements et services répartis sur l'Ille et Vilaine depuis 1972.

2007 : Ouverture de la Maison Relais de Vitré  
2008 : Ouverture de la Maison Relais Yves Maldefont à Rennes  
2013 : Ouverture de la Maison Relais Dominique Segneur à Montfort  
2017 : Ouverture de la Maison Relais à Guichen et Montfort sur Meu.

### Contacts

Maison relais Yves Maldefont  
28 rue Claude Bernard - 35000 Rennes  
Anne Basse (référente Maison relais)  
Tel: 02 99 75 02 30 - Mail: anne.basse@ais35.fr

Maison relais Dominique Segneur  
3 rue de la République - 35400 Redon  
Ingridaume Dupont (référente Maison relais)  
Tel: 02 99 75 02 30 - Mail: ingridaume.dupont@ais35.fr

Maison relais Rende Prévert  
11 rue Albert Augereau - 35000 Vitré  
Tel: 02 99 75 02 30 / 02 99 75 02 33  
Aurélien Boute (référente Maison relais)  
Tel: 02 99 75 02 30 - Mail: aurelien.boute@ais35.fr  
Ingridaume Dupont (référente logement)  
Tel: 02 99 75 02 30 - Mail: ingridaume.dupont@ais35.fr

Maison relais Montfort / Guichen  
14 rue des Châpoux - 35400 Montfort sur Meu  
à Boulevard Victor Eden - Bâtiment 1 - 35000 Guichen  
Marine Besolles (référente Maison relais)  
Tel: 02 99 75 02 30 - Mail: marine.besolles@ais35.fr



Une maison relais loge des personnes à faibles revenus, en situation d'isolement ou d'exclusion, qui, pour de multiples raisons, ne peuvent plus se maintenir ou accéder à un logement ordinaire. Elles sollicitent un soutien social pour les aider dans leurs difficultés.

### Objectifs

- Offrir un espace de vie personnel de qualité, des lieux collectifs d'animation, conviviaux, sécuritaires et structurants.
- Faciliter l'intégration dans le quartier, la ville.
- Faire lien avec l'ensemble des services (sanité, sociaux, professionnels...) contribuant à l'insertion sociale des résidents.
- Permettre aux résidents de retrouver un logement personnel et autonome, sans pour autant définir de durée au contrat de résidence.